



Réunion CSAL du 07/12/2024

1- et 2-Approbation des PV du CSAL du 29/06/2023 et du 05/10/2023. **FO DGFIP 28** a voté POUR.

3- Les travaux et installation provisoire des agents sur le site de Dreux :

- Coût global des travaux à 700 000 €.
- Le calendrier évolue avec un mois de retard. Travaux bruyants débuteront le 12 février 2024.
- Pour l'amiante l'ISTT va faire un GT le 12 janvier : signalétique + visite sur place du site sur le thème de l'amiante.
- Les agents quittent le bâtiment A pour le bâtiment B , Algeco arrive le 08/01.
- Le SPF va anticiper son déménagement dans le bâtiment B.
- Les agents du Recouvrement du SIE viendront en présentiel un jour par semaine sur Chartres.
- Il y aura au max 24 agents dans le bâtiment B.
- Campagne IR : réflexion toujours en cours pour l'accueil des usagers avec l'Algeco de 125m (auvent de protection, file d'attente à matérialiser, augmentation l'APRDV?) -durée prévue des travaux : 5 mois.
- Au SIP peu de TT.(6 places dans l'Algéco dont 5 boxes pour l'accueil)
- Des téléphones portables pour chaque agent sont prévus.
- Le nombre de toilette : au nombre de deux.
- Issue de secours : une seule pose problème.
- L'appel d'offre est lancé jusqu'au 26/12 , choix des entreprises pour la mi janvier. Fin des travaux prévue pour le 14 juin 2024.

Aucune décision prise à ce jour concernant l'utilisation à l'avenir du deuxième bâtiment B.

FO DGFIP 28 : demande des précisions sur l'éclairage extérieur pour le parking : devis en cours. Le portillon serait prévu ou un badge pour ouvrir le portail. L'escalier devrait être réparé courant janvier 2024.

Dans le futur bâtiment A : le SIP et le SIE seront positionnés sur le même niveau (plus d'isolement des agents du SIE au 1^{er} étage).

FO DGFIP 28 : vote CONTRE pour l'installation provisoire des agents ; des promesses sur un déménagement provisoire à l'extérieur non pas été tenues. Le plan présenté pour l'installation provisoire est basé sur une hypothèse où les agents en sont pas tous présents en même temps (congé, TT, temps partiel, etc..).

4- L'adoption du règlement intérieur (RI) :

Discussion au niveau national : circulaire d'application en attente. Elle prendra en compte les modifications proposées.

Le RI proposé ne prendra pas en compte les modifications proposées par les syndicats.

FO : notre avis de modification n'est pas pris en compte, et perte de temps. (notamment prévoir des ODJ raisonnables).

FO DGFIP 28 : Vote contre le RI.

Lecture d'une délibération inter-syndicale sur les demandes de modifications du RI => vote unanime POUR.

Pour information :

1-le bilan NRP :

- Un neuvième CDL arrivera pour avril dans le cadre de la promotion des cadres A. Il reste un poste de CDL à pourvoir.
- Les contribuables sont satisfaits majoritairement.
- Les animatrices EFS sont satisfaites majoritairement.
- Permanence à Mainvilliers et Mittainvilliers pour 2024. On va être présent dans une ville sur 10 du département.(31 EFS sur le département).
- Une permanence par semaine si 4 RDV minimum.
- La visioconférence sera proposée sur l'EFS des Villages Vovéens. (Courville fait de la visio).

FO DGFIP 28 : : quid de l'ouverture du 10 mai pour les EFS et le coût des marchés avec la Française des Jeux (buralistes) et La Banque Postale dans le cadre de la suppression du numéraire aux guichets DGFIP.

2- le bilan énergétique 2022 de la DDFiP28 :

Présentation baisse des consommations électricité et gaz.

QUESTIONS DIVERSES :

Le directeur annonce son souhait de nommer la salle de formation du nom de notre collègue assassiné, Ludovic MONTUELLE.

Calendrier des prochaines instances :

14/12 : CDAS (comité départemental de l'action social)

21/12 : CSAL + FS (élection secrétaire de la FS)

- 11/01 : CSAL « Emplois » (suppression annoncée de 5 postes : 4 C et 1 B)

- 19/01 : deuxième convocation CSAL

- 25/01 réunion de la Formation Spécialisée